

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Mesdames, Messieurs, chers Collègues, c'est donc le premier véritable rapport que j'ai l'occasion de développer devant vous. J'espère simplement que le développement sera complet et non fastidieux et s'il l'était, je vous demande par avance de m'en excuser.

Nous allons examiner les principaux éléments du Compte administratif et de façon assez classique :

- l'évolution des grands équilibres financiers,
- l'évolution des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement,
- la section d'investissement,
- et enfin la situation de la ville en matière d'endettement.

Pour cela, des slides extrêmement précis sont affichés que je reprendrai peut-être pour ceux qui tournent le dos et pour ceux qui sont loin en essayant d'être relativement bref.

L'examen du tableau, quant à la situation globale de la section de fonctionnement, fait apparaître que les dépenses de fonctionnement ont progressé de 3,6 % alors que les recettes de fonctionnement n'ont progressé seulement que de 2,5 %. De facto, les ratios d'épargne connaissent un léger fléchissement.

L'épargne de gestion, comme chacun le sait -solde entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de gestion- reflète l'exploitation de la collectivité. Cette épargne de gestion s'établit à 74 M€ en 2007 contre 77,5 M€ en 2006. L'épargne brute, quant à elle, qui mesure l'autofinancement dégagé en section de fonctionnement après prise en charge de l'intérêt de la dette, s'élève en 2007 à 57,8 M€ contre 63,3 M€ en 2006. Toutefois, le taux d'épargne brute qui représente la part des ressources courantes disponibles après couverture des charges courantes, par conséquent mobilisable pour rembourser la dette et financer les investissements, s'élève à 10,5 % et reste conforme à la moyenne des villes de plus de 100.000 habitants. Enfin, après prise en compte de l'annuité en capital de la dette, l'épargne nette diminue très légèrement en 2007 pour atteindre 24,8 M€ soit une baisse de 2 %. La Ville a ainsi conservé sensiblement sa capacité à investir.

Le graphique concernant la capacité d'autofinancement permet de visualiser l'évolution de l'épargne brute sur le plan de mandat. On peut parfaitement comprendre la stratégie financière du mandat qui a consisté à reconstituer en début de mandat une capacité d'épargne affaiblie en 2000 et 2001 afin d'anticiper la montée en puissance du fonctionnement suite au

nouveau périmètre d'activité correspondant au plan d'équipement. Cette capacité est ensuite logiquement utilisée à l'occasion de l'ouverture de nombreux équipements publics, c'est la période qui concerne les années 2006 et 2007.

En ce qui concerne les recettes et leur évolution, le tableau fait apparaître un certain nombre de chiffres que je commenterai. Vous visualisez sur ce tableau les principales recettes et leur variation entre 2006 et 2007. L'évolution globale est, je vous le rappelle, de 2,5 %. Ces recettes doivent être examinées successivement.

Tout d'abord, les recettes consolidées de fiscalité directe, autrement dit à la fois le produit fiscal, les allocations compensatrices que nous verse l'Etat en contrepartie des exonérations et dégrèvement qu'il accorde sur la taxe d'habitation ou la taxe foncière et le reversement du Grand Lyon, suite au passage en taxe professionnelle unique, augmente de 2,2 % soit 7 millions d'euros. Cela s'explique d'une part par une variation positive de nos bases fiscales liées d'une part à l'évolution nominale votée en loi de finances pour 1,8 %, d'autre part par la progression de la variation physique des bases, 1,7 % pour la taxe d'habitation et 1,2 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties.

La fiscalité indirecte, composée de diverses taxes telles que la taxe de séjour, la taxe sur l'électricité, le prélèvement sur le produit des jeux de casino et la taxe additionnelle au droit de mutation progresse, comme vous pouvez le constater, de 8,5 %. Cette progression dynamique est essentiellement due à la progression importante des droits de mutation, 12,4 % qui s'explique par un dynamisme encore fort des transactions sur le marché de l'immobilier ancien. Enfin, les tarifs et produits de gestion de la ville sont en diminution cette année, moins 3,7 %. Cette baisse est essentiellement liée à une réduction des recettes versées par la CAF dans le cadre du nouveau contrat enfance et jeunesse, mais surtout à une modification comptable du rattachement de ces recettes d'un exercice à l'autre afin d'améliorer la lecture de l'activité réelle. On peut constater que la progression des dotations de l'Etat est restée très faible et à un niveau en deçà de l'inflation de 0,9 %.

La situation de la Ville demeure très défavorable par rapport aux autres grandes villes françaises et malheureusement en l'état non modifiable. Ainsi, si la Ville de Lyon était simplement traitée comme Bordeaux, elle bénéficierait d'une dotation complémentaire de l'ordre de 18 M€.

Les dépenses de fonctionnement : le tableau permet de voir de façon synthétique l'évolution des principaux postes de dépenses de la Ville qui augmente globalement de 3,6 %. Nous allons examiner l'évolution des charges à caractère général, autrement dit les dépenses courantes permettant aux services municipaux de fonctionner et de remplir leurs missions. Vous pouvez voir sur ce slide les principales hausses : maintenance, frais de contentieux, livres, disques, frais de nettoyage. Ces

charges sont d'un point de vue global en diminution par rapport à 2006 : - 0,3 %. Cette capacité à maintenir les dépenses de fonctionnement courante en dépit de l'extension du périmètre d'intervention de la Ville est notamment et principalement liée à la politique d'achat initiée depuis plusieurs années qui permet à la Ville d'acheter dans des conditions économiques beaucoup plus optimales qu'auparavant.

En ce qui concerne les subventions, l'augmentation globale de 8,5 % doit être relativisée en distinguant d'une part l'évolution des subventions de fonctionnement aux organismes publics. L'augmentation des subventions versée est en effet très forte mais s'explique par la majoration de 2,8 M€ de la subvention d'équilibre versées au CCAS. Contrairement aux années précédentes, le CCAS ne dispose plus de ressources propres supplémentaires liées à la valorisation de son patrimoine, cessions et locations.

La Ville est, de ce fait, tenue d'apporter son financement pour le fonctionnement du CCAS.

D'autre part, l'évolution des subventions aux associations et autres personnes de droit privé et ainsi les secteurs principalement concernés sont le social, la jeunesse, la culture et les sports.

Quant aux dépenses de personnel que nous abordons à présent, la progression est importante (4,1 %) et liée à 3 facteurs principaux :

- mesures exogènes (évolution du mécanisme Glissement Vieillesse Technicité appelée « poétiquement » GVT, augmentation du SMIC, revalorisation du point d'indice, mesures catégorielles, etc...)
- mesures internes (mise en place d'un régime indemnitaire de fonction, repyramidage) ;
- création de postes (qui explique aussi cette augmentation) : elles ont été au nombre de 119 suivant un détail que vous pouvez lire au pied du tableau.

En ce qui concerne les frais financiers, leur évolution entre 2006 et 2007 (très importante puisqu'elle est de 14,1 %) résulte de la hausse continue des taux d'intérêt par la BCE depuis octobre 2005 et de la crise des « sub-primes » aux Etats-Unis qui a impacté directement les marchés financiers en créant une crise de confiance dans le secteur bancaire.

Les frais financiers liés à la gestion de la dette : malgré une stabilisation du stock de dette qui s'élève à 421,5 M€ au 31 décembre 2007 (soit -0,3 % par rapport à 2006), les frais financiers liés à la gestion de la dette augmentent. Cette hausse est directement induite par la forte augmentation des taux d'intérêts depuis 2005.

Enfin, les intérêts liés à la gestion de la trésorerie : la forte progression de ces frais a une double explication :

- la hausse de l'encours moyen de trésorerie de la Ville ;
- le doublement des taux courts lié à deux hausses par la BCE de son taux directeur.

Il convient à présent d'examiner les dépenses d'investissement. On peut constater que l'achèvement des grands chantiers du plan d'équipement pluriannuel a conduit à un niveau de dépenses d'investissement encore élevé en 2007 puisqu'il s'est élevé à un peu plus de 123 M€. Ces dépenses se décomposent de la façon suivante :

- 88 M€ environ pour les travaux ;
- 19 M€ environ pour les dépenses d'acquisition ;
- 12,5 M€ pour les subventions d'équipement pour lesquels la Ville participe à l'effort d'investissement d'autres collectivités ou structures ;
- 1,5 M€ pour les frais d'étude.

En ce qui concerne l'évolution de la défense de la section d'investissement, nous allons regarder par secteur les principales opérations qui ont été financées en 2007 :

- l'aménagement de l'espace Gros Caillou dans le 4^e arrondissement ;
- les places Jutard et Raspail dans le 3^e arrondissement ;
- la mise en valeur par l'éclairage de la Manufacture des Tabacs dans le 8^e arrondissement.

En ce qui concerne le secteur sportif, les principales opérations pour un montant global en 2007 de 13 M€ étaient :

- la construction du gymnase Madeleine Bonnet dans le 8^e arrondissement ;
- la rénovation et la mise en sécurité de la patinoire Charlemagne dans le 2^e arrondissement ;
- la construction de vestiaires et d'un club house au Stade Vuillermet dans le 8^e arrondissement.

Quant aux dépenses dans le secteur culturel pour un montant global en 2007 de 16 M€, les principales opérations financées ont été :

- l'Ecole Nationale des Beaux Arts, travaux d'aménagement sur le site des Subsistances dans le 1^{er} arrondissement ;
- la construction de la médiathèque Marguerite Duras dans le 8^e arrondissement ;
- la construction de la bibliothèque Joliot Curie dans le 5^e arrondissement.

Quant aux dépenses dans le secteur scolaire, le montant global a été en 2007 de 26 M€ et les principales opérations financées sont :

- l'extension et la réhabilitation du Groupe scolaire Entrepôts dans le 4^e arrondissement ;
- la restructuration du Groupe scolaire Marcel Pagnol dans le 7^e arrondissement ;
- la restructuration et l'extension du Groupe scolaire Bleuets Capucines dans le 9^e arrondissement.

Quant aux dépenses pour la Petite enfance pour un montant global en 2007 de 4 M€, les principales opérations financées ont été :

- l'acquisition d'un tènement rue de Savoie pour l'aménagement d'un équipement petite enfance pour 1, 9 M€ dans le 2^e arrondissement ;
- la construction d'un établissement multi accueil et MJC rue des Fossés de Trion dans le 5^e arrondissement ;
- la restructuration de la crèche Saint-Maurice dans le 8^e arrondissement.

Les dépenses concernant le secteur social ont été en 2007 de 7 M€ avec pour principales opérations financées :

- l'acquisition du foyer Montchat dans le 3^e arrondissement pour 1,5 M€ ;
- la création d'une salle polyvalente au Château Sans Souci dans le 3^e arrondissement pour près d'1/2 million d'euros.

Après ces images, nous allons revenir à l'austérité des comptes et examiner les recettes propres d'investissement. Elles se décomposent essentiellement :

- Du fonds de compensation pour la TVA qui a pour objet de compenser la charge de TVA supportée par les Collectivités territoriales sur leurs dépenses d'investissement. Il faut savoir qu'elle est versée pour les Communes deux ans après la réalisation de la dépense. Ainsi, le montant 2007 qui apparaît se base sur les dépenses d'investissement 2005.

- Des subventions d'investissement pour 14 M€ : il s'agit des participations d'autres Collectivités ou entités aux opérations d'investissement portées par la Ville. Vous avez ainsi quelques chiffres :

- 3,8 M€ de la DRAC pour la rénovation du Musée Gadagne ;
- 1 M€ de l'ADEME pour la rénovation et la reconversion de la chaufferie de la Duchère ;
- 584 K€ de la Région pour la rénovation de la patinoire Charlemagne ;

- 315 K€ pour l'Université Claude Bernard (220 K€ du CNRS, 122 K€ du Grand Lyon et 80 K€ de la Ville de Saint-Genis-Laval pour les travaux d'extension de l'Observatoire).

- Des produits de cessions d'immobilisations et de legs : il s'agit essentiellement en 2007 de la cession par la Ville de ses parts dans les Sociétés SEPEL et SEPELCOM pour un montant global de 22,3 M€.

- De la taxe locale d'équipement pour 0,5 M€.

L'objectif de stabilisation de l'endettement a été atteint entre 2001 et 2007. Il faut constater qu'en dépit de la forte montée en charge de l'investissement sur les dernières années du mandat, la dette de la Ville reste maîtrisée avec un encours de 421 M€ qui diminue légèrement (-0,3) par rapport à 2006.

Ceci est lié à une gestion active de l'encours de dette mais également à l'encaissement de recettes exceptionnelles d'investissement en 2007, telles que les cessions SEPEL et SEPELCOM auxquelles je faisais référence à l'instant.

L'objectif de stabilisation en volume de l'endettement entre 2001 et 2007 a donc été atteint.

On peut même constater sur le *slide* suivant que si l'on met en rapport le stock de la dette de la Ville et les recettes réelles de fonctionnement, il existe un recul de l'endettement pendant cette période.

Pour en terminer, car nous allons bientôt terminer, je vous rassure, nous allons examiner un tableau extrêmement important qui est celui de la capacité de désendettement de la Ville. Ce ratio mesure le nombre d'années d'épargne qui serait nécessaire à la Ville pour rembourser l'intégralité de la dette. Vous constaterez sur tout l'exercice que ce ratio qui était de 7,8 années, est seulement aujourd'hui de 7,3 années. Ce ratio a toutefois, il ne faut pas se le cacher, augmenté en 2007 et il faut rester extrêmement vigilant sur ce point, bien que ce chiffre de 7,3 soit très satisfaisant puisque le seuil d'alerte ne se manifeste qu'à partir de 15 années.

En conclusion, on peut dire que le compte administratif qui est le dernier du mandat qui vient de s'achever, traduit la capacité à maintenir durant 7 ans les grands équilibres financiers de la Ville en termes d'épargne et d'endettement.

La capacité de désendettement est ainsi meilleure qu'en 2001, en dépit d'un très fort niveau d'investissement. C'est le fruit de la stratégie financière volontariste mise en place en 2001 qui visait à concilier la préservation d'une situation financière saine avec un plan d'investissement ambitieux et une parfaite maîtrise de l'évolution de la fiscalité locale.

Le nouveau mandat devra répondre à la même équation afin de conserver des fondamentaux financiers sains. Cela impliquera toutefois, ainsi qu'il a été rappelé à plusieurs reprises, une rigueur de gestion sans faille afin de contenir l'évolution des dépenses et d'optimiser les recettes. Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce compte administratif qui est pour nous aussi le premier, Monsieur l'Adjoint aux Finances, nous donne l'occasion de revenir sur l'année 2007 et également sur l'ensemble du mandat.

Vous avez présenté votre intervention autour de trois grandes masses qui correspondent aux engagements financiers de la Ville. Je ferai de même en abordant en premier point l'augmentation un peu inquiétante des dépenses de fonctionnement qui marquent l'année 2007.

Pour être précis, vous l'avez indiqué, les dépenses de fonctionnement hors retraitement augmentent de 4,5 %. Avec les retraitements nous arrivons à une hausse de 3,6 %. Ces hausses ne seraient pas inquiétantes si elles suivaient l'évolution des recettes, mais il faut baser ces dépenses en fonction de ces recettes et les recettes étant à 2,5 %, ce qui correspond à une hausse tout à fait correcte et normale, cela marque un différentiel de 1,1 point. Concrètement, nous avons donc eu des dépenses de fonctionnement plus importantes que l'augmentation de nos recettes.

Ces dépenses sont essentiellement des dépenses de personnel, vous l'avez indiqué, qui progressent de 4,1 %. Il y a bien sûr tous les effets liés à l'augmentation mécanique de la masse salariale, essentiellement GVTs, dans le cas présent il y a eu également 119 postes nouveaux créés qui sont venus impacter ces frais de fonctionnement.

Les subventions ont connu également une hausse très importante de 8,5 %. Au compte administratif de 2006, il y avait déjà eu une hausse de 8,2 % des subventions qui avait été justifiée par une subvention exceptionnelle pour l'Opéra. Aujourd'hui, on a moins d'explications sur les raisons qui ont conduit cette année à cette augmentation des subventions aux associations. Peut-être le contexte électoral y est-t-il pour quelque chose, d'autant que le budget primitif 2007 annonçait seulement 4,7 % d'augmentation. Donc, un delta négatif de 1,1 point entre les dépenses réelles de fonctionnement et les recettes réelles de fonctionnement.

En relisant les déclarations de votre prédécesseur, celui-ci déclarait l'année dernière en mai 2007, lors de la discussion sur le compte administratif 2006, qu'il n'y avait pas d'effet ciseau à redouter -croisement entre une augmentation trop forte des dépenses qui ne seraient pas corrélées par une augmentation des recettes. Force est de constater que ce risque existe et il faudrait, à l'avenir, être vigilant sur la nécessité de tenir cet engagement sur une augmentation du taux des recettes de

fonctionnement qui soient corrélées par des dépenses, je me suis un peu emmêlé, une corrélation entre le taux d'augmentation des dépenses et celui bien sûr des recettes.

Si on regarde les recettes de fonctionnement, en effet, elles augmentent de façon contrastée : le produit fiscal est plutôt bon, les dotations de l'Etat à 0,9 % sont correctes, les versements du Grand Lyon diminuent, mais c'est lié à la mise en place de la taxe professionnelle unique. C'est donc un mécanisme connu depuis des années.

Je ne serai pas plus long parce que le temps de parole est compté, mais nous aurons l'occasion de revenir sur ces sujets lors du débat d'orientations budgétaires et au moment du budget, mais sachez que nous serons vigilants sur l'évolution de ce ratio dépenses de fonctionnement et recettes de fonctionnement. Celui-ci est en effet important et c'est le deuxième point de mon intervention, c'est qu'il a forcément un impact sur la capacité d'autofinancement et donc, sur l'investissement, et cette année 2007 est marquée par une capacité d'autofinancement qui diminue, vous l'avez indiqué là aussi.

L'épargne brute qui mesure l'autofinancement dégagé en section de fonctionnement après prise en charge des intérêts de la dette, s'élève pour 2007 à 57,8 millions d'euros contre 63,3 millions d'euros en 2006, soit une baisse de - 8,6 %. Jusqu'à maintenant, la hausse de la fiscalité, l'évolution très favorable du marché de l'immobilier et donc, son impact sur les droits de mutation qui a donné des recettes supplémentaires, ainsi que la vente, plus exactement le « bradage » du patrimoine de la Ville -je fais référence à Grolée- ont permis de tenir un certain équilibre en matière d'investissement.

Mais je ne suis pas sûr que nous possédions un Grolée II (il serait d'ailleurs intéressant de disposer d'une évaluation du patrimoine de la Ville pour savoir ce qu'il en est des capacités ou, en tout cas, de ce qui serait envisagé en matière de cession de patrimoine). Dès lors, si nos dépenses progressaient de façon plus importante que nos recettes, vous seriez contraints d'augmenter la fiscalité et pas uniquement des 4 % annoncés.

Au passage, une petite remarque sur le bilan écoulé, vous l'avez mentionné tout à l'heure, pour dire que sur les 850 millions d'euros prévus dans le plan de mandat, 690 millions ont été réalisés. C'est un niveau d'investissement correct mais qui n'est pas conforme aux engagements qui avaient été pris.

Sur cette même question des investissements, un tableau bilan des autorisations de programme et des dépenses du mandat qui vient de s'achever devait d'ailleurs nous être transmis. Nous l'avions demandé dans les Commissions Immobilier et Bâtiments des 11 avril et 15 mai 2008, si nous pouvions les avoir ce serait intéressant et nous permettait, nous aussi, de marquer cette étape de début de mandat.

Enfin, un dernier mot sur la politique d'investissement. A l'image de la politique d'achat qui a conduit à une diminution des dépenses, une politique de ce type-là en matière d'investissement pourrait être mise en œuvre. Il y a beaucoup de travaux sur lesquels il semblerait que vous allez trop loin sur la qualité demandée. Il y aurait peut-être la possibilité d'optimiser la politique d'investissement, nous savons que c'est compliqué, mais sans doute y aurait-il là aussi des pistes à rechercher pour limiter les dépenses.

Enfin, un dernier point, c'est l'évolution de la dette. Vous l'avez signalé, s'il n'y a effectivement pas de dégradation, il y a une stagnation à un niveau élevé même si le ratio de capacité de désendettement reste tout à fait correct. Simplement, la hausse des taux est sujette bien sûr à beaucoup d'inquiétude et un dérapage des dépenses qui se confirmerait pourrait modifier cette situation. Nous serons donc vigilants sur ces sujets-là.

En conclusion, sur cette année 2007 qui est marquée par un dérapage des dépenses, nous verrons l'année prochaine s'il s'agit de causes conjoncturelles, même si ce dérapage est léger, ou s'il s'agit de causes structurelles qui seraient beaucoup plus inquiétantes.

Voilà les éléments et les commentaires que nous tenions à formuler sur ce compte administratif 2007 pour lequel notre Groupe s'abstiendra, comme il s'abstiendra sur les délibérations qui en sont dépendantes : affectation du résultat et décisions modificatives. En revanche, nous approuverons le compte de gestion présenté par M. le Receveur des Finances. Je vous remercie.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, je n'entrerai pas dans les détails techniques qui ont été présentés par Richard Brumm, mais je voudrais revenir sur le sens de ce compte administratif qui est le dernier du mandat 2001/2007 et qui en solde donc les comptes, si on peut dire. Il est à l'évidence la base de départ, le socle solide de ce nouveau mandat.

Je ne relèverai donc seulement que certains éléments qui mettent en évidence notre bonne gestion. Il en est ainsi de la maîtrise de l'endettement et de la fiscalité, du niveau d'investissement élevé (y compris en tenant compte de l'année supplémentaire du mandat), de la dynamique nouvelle donnée aux politiques de logement et de mixité sociale, d'éducation et d'enfance, d'action sociale, de culture et de sports, sans parler de la dynamique démographique qui a démontré l'attractivité nouvelle de Lyon.

Certes, la vente d'actifs fonciers et de valeurs, que M. Havard vient de relever, a permis de financer une partie de l'investissement. Elle n'est pas forcément renouvelable. Ceci dit, l'Etat cherche à faire la même chose mais cela ne doit pas cacher le reste de nos efforts de gestion, à

savoir le renouvellement de la politique d'achat, la recherche d'une meilleure efficacité des services, mais aussi la maîtrise du développement des politiques sectorielles.

Ainsi, pour un secteur que je connais bien et qui n'est pas le seul dans ce cas-là, c'est-à-dire pour l'éducation, la mise en œuvre du Projet Educatif Local, au-delà des compétences obligatoires de la Ville, s'est réalisée à charge nette constante entre 2001 et 2007 grâce à la fois à des restructurations positives et à la recherche de partenariats.

Nous avons ainsi doublé le nombre de classes vertes grâce à la fermeture de Bachat-Bouloud, nous avons triplé les classes sciences et renouvelé le matériel expérimental des écoles grâce à la fermeture de Captiva, nous avons obtenu la refonte du projet de l'Internat Favre et sa reconnaissance par l'Etat après la fermeture du Serverin. On peut aussi signaler depuis 2005, l'inscription de Lyon dans le programme de réussite éducative qui a permis d'obtenir plus d'1,150 million d'euros chaque année.

Pour l'Enfance, la participation de la Caisse d'Allocations Familiales est passée de 50 % du coût net en 2000 à 65 % en 2006, parce que la Ville était sortie de sa léthargie précédente. Malheureusement, l'Etat a interrompu cette dynamique positive en 2007 en ramenant progressivement à 55 % du coût net, la participation de la CAF. Cette politique familiale avait donc trop bien réussi grâce aux collectivités avec, sur Lyon par exemple, une augmentation des capacités d'accueil de 20 % réclamée par les Lyonnais. Quelle contradiction entre le fait de parler du droit opposable pour l'enfance au moment même où il y a un coup d'arrêt de cette politique familiale !

Donc, la leçon à retenir est que la Ville est toujours au rendez-vous avec l'Etat dans un esprit constructif, quand l'Etat lui-même s'engage. Mais les politiques publiques ont besoin de continuité, de respect des accords sur la durée, ce qui n'est pas le cas le plus répandu et 2007 en a été la démonstration.

Globalement, aujourd'hui nous sommes inquiets devant non pas la réforme de l'Etat et la recherche de plus d'efficacité, mais devant le recul et le désengagement de l'Etat. C'est le « moins » d'Etat et non le « mieux » d'Etat qui est en œuvre, alors que dans le même temps ses dotations aux collectivités stagnent ou perdent même en valeur constante.

Nous voterons bien sûr le compte administratif 2007, mais l'avenir des équilibres financiers de la Ville nous préoccupe et ce, pour des raisons extérieures à la gestion municipale, à savoir la conjoncture économique et la politique gouvernementale.

Il nous faudra donc être vigilant, bien sûr, sans cependant dramatiser pour autant, car tous les ratios financiers sont bien en deçà des limites fixées en 2001 et bien des grandes villes nous les envient.

D'ailleurs, à chaque début de mandat, j'entends l'expression de la prudence lyonnaise de nos experts financiers.

Il faut avoir la modestie de dire que nous ne maîtrisons pas complètement les prévisions économiques à moyen et à long termes.

Mais, comme pour 2001-2007, nous devons allier ambition pour la ville, confiance dans son développement, justice sociale et respect des grands équilibres, en ayant bien en tête que les investissements stratégiques pour l'avenir ne sont pas seulement matériels.

Une partie non négligeable du fonctionnement est en réalité un véritable investissement pour l'avenir, qu'on ne peut toucher sans dommage. Est-ce que M. Havard d'ailleurs veut supprimer des postes dans les crèches ou dans les écoles ? Et, tous les investissements ne se valent pas !

Il faudra, par exemple, préserver et même renforcer l'entretien du patrimoine et les économies d'énergie, pour dégager des économies de fonctionnement et ne pas léguer à nos enfants des dépenses bien supérieures à celles d'aujourd'hui.

Voilà la voie que les Lyonnais ont reconnue aux dernières élections et que nous continuerons à mettre en application sur ce mandat.

M. ARRUE Jean-François, Conseiller municipal délégué : Je voulais faire une intervention, au nom du Groupe Lyon Demain, qui me fait l'honneur et le plaisir et qui m'impose la charge d'exprimer son point de vue dans cette assemblée. C'est pour moi une découverte des finances publiques et c'est également un premier contact avec la réalité municipale.

Personne ne sera surpris de ce que le Groupe auquel j'appartiens fasse une lecture largement positive de ce qui vient de nous être présenté.

Mais, je distinguerai pour ma part, deux axes principaux qui, en particulier, sont propres à nous satisfaire.

Le premier, c'est l'impression d'un renforcement de la rigueur de gestion de cette municipalité au cours des dernières années. On s'en aperçoit lorsque l'on constate la bonne résistance des éléments fondamentaux du compte qui vient de nous être présenté :

- la maîtrise de l'endettement dans des limites qui sont analogues à celles du mandat précédent, en dépit de l'importance des réalisations qui ont été faites dans l'intervalle ;

- la faible érosion de la capacité d'autofinancement, alors que l'on sait par ailleurs que la dotation par habitant, c'est-à-dire la somme

versée par l'Etat, est l'une des plus faibles de France -la seconde je crois par sa faiblesse, je dirai même, son indigence, quand on voit ce que perçoivent des villes comme Bordeaux, ou comme Marseille, qui sont manifestement mieux en cour- alors par ailleurs que la fiscalité a évolué dans des proportions qui demeurent, les Lyonnais le savent, parfaitement supportables.

Ce que j'ai également remarqué, c'est la diminution de nos achats de 10 %, alors que l'on sait par ailleurs qu'un certain nombre d'emplois ont été créés et que par conséquent de façon mécanique, on aurait dû trouver un alourdissement du poste des achats. J'y vois un signe, pour ma part, de l'efficacité du système de contrôle qui a été mis en place en interne.

L'autre axe, qui est pour moi un sujet de satisfaction, c'est de constater -c'est un détail, mais qui est significatif !- la réduction des charges à caractère général de 0,3 % en 2007, par rapport à 2006, alors que dans le même temps les subventions de fonctionnement ont augmenté de 8,5 %.

La destination de ces subventions de fonctionnement ne nous laisse pas indifférents non plus, puisque lorsque l'on regarde les choses d'un peu plus près, et bien, on observe que la plus grosse partie de cette augmentation a été absorbée par le CCAS, qui a perçu, à lui seul, une somme supplémentaire de 2,8 M€, sur les 4,8 M€, que représente l'augmentation globale des subventions de fonctionnement.

On constate également que dans des proportions importantes, cette augmentation des subventions a été faite également au bénéfice de la jeunesse, de la culture et du sport. Dans le même temps, c'est-à-dire la durée d'un mandat, on observe une augmentation de près d'un tiers du montant de l'investissement, de 600 M€ à 840 M€.

Alors, le premier sujet de satisfaction, c'est le renforcement de la rigueur de la gestion des finances municipales, qui donne des possibilités nouvelles.

Le deuxième sujet de satisfaction, c'est le constat de ce que cette rigueur est pour une large part affectée à des actions propres à nous satisfaire, qui sont d'abord l'aspect social de l'action municipale d'une ville telle que la nôtre, mais également le coup d'accélérateur, le poids supplémentaire donné à des thèmes qui sont des thèmes de rayonnement, comme celui de la culture et comme celui des sports, qui ont été au cours des dernières périodes les bénéficiaires de cette augmentation.

C'est dire que, loin de désapprouver ce qui vient de nous être présenté, nous formons au contraire des vœux pour que l'action municipale de la mandature à venir s'inscrive dans le droit fil de celle qui a prévalu au cours des dernières années.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce compte administratif traduit le dynamisme de notre ville en 2007. Pour preuve, l'importance des dépenses d'investissement de 123,4 M€, traduisant l'achèvement des grands chantiers du Plan d'Equipement pluriannuel, réalisation des équipements annoncés dans notre Plan de Mandat.

Nos concitoyens ont pu constater leur concrétisation dans la plupart des domaines qui font la qualité du vivre ensemble dans notre cité. Culturel, avec le transfert de l'Ecole des Beaux-Arts aux Subsistances, sportif avec la construction de deux gymnases, Petite Enfance avec la poursuite des équipements, la restructuration des écoles en sont quelques exemples emblématiques.

Ces actions ont eu certes des conséquences en matière de dépenses de fonctionnement, voire d'investissement, mais ce sont des dépenses sociales utiles à nos concitoyens et nous n'aurions pas honoré notre identité en nous abstenant de les faire.

Et ce dans une pratique de bonne gestion, puisque la capacité de désendettement de notre ville, c'est-à-dire le nombre d'années d'épargne nécessaire pour rembourser la dette, est passé de presque 8 ans en 2001, à 7,3 ans en 2007, comme dans la moyenne des grandes villes.

Nos concitoyens ont su apprécier comme il le faut cette bonne gestion de notre ville, avec ses nombreuses réalisations, pour leur permettre de mieux vivre en ville, en nous accordant massivement à nouveau leur confiance.

Nous allons connaître des contraintes budgétaires que n'a pas connues le précédent mandat. Les recettes exceptionnelles ne se renouvelleront pas et les dépenses de fonctionnement ont augmenté, traduisant l'utilisation de nos nouveaux équipements. Les marges de manœuvre sont plus faibles.

Nous devons donc nous appuyer sur notre succès électoral, pour résister politiquement aux attaques gouvernementales contre les collectivités locales, pour pallier le désengagement de l'Etat, collectivités territoriales qui étaient accusées en mars 2008 par Eric Woerth, d'être responsables de l'aggravation du déficit public de 2,7 % en 2007.

Le Gouvernement n'a-t-il pas prévu d'ailleurs à ce sujet, des bonus/malus dans les dotations, pour imposer aux collectivités de réduire leurs dépenses.

Nous sommes une force importante, avec l'appui des électeurs qui ont voté pour nous, sur la base d'un bilan et d'un projet.

On a besoin de réfléchir ensemble aux priorités de notre action et mener le débat politique sur la base des thèmes sur lesquels on a été élu.

C'est à la lumière de la concrétisation de nos engagements envers nos concitoyens que nous apprécions ce compte administratif et que notre Groupe l'approuvera.

Voilà Monsieur le Maire, je vous remercie de votre attention.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, comme nous sommes dans une situation charnière, puisque l'élection vient d'être gagnée et je dirai même plus, largement gagnée, une large majorité est très contente. Je ne vais pas revenir trop longtemps sur le bilan de ce mandat, mais plutôt parler d'avenir.

Concernant le bilan et plus particulièrement les finances, il existe un chiffre clef, un chiffre vérité, comme dirait Alain Giordano, qui permet de dire si une collectivité à une gestion saine : c'est sa capacité de désendettement.

A Lyon, ce chiffre –on l'a dit tout à l'heure- est de 7,3 années, ce qui signifie que la collectivité est en capacité de rembourser la totalité de sa dette en moins de 7 ans et demi. C'est un bon chiffre, un très bon chiffre même, si on le compare à ceux de villes équivalentes.

Et si on regarde l'évolution sur le mandat, on voit que ce chiffre est stable, qu'il a même diminué. Cela signifie que l'on ne crée pas de dette supplémentaire pour l'avenir et c'est quelque chose et d'important et d'encourageant.

Faible endettement donc, mais fortes réalisations durant ce mandat. Je citerai quelques exemples de réalisations que nous avons, nous les Verts, particulièrement appréciées et certaines d'ailleurs qui ont été très largement plébiscitées par les Lyonnais :

- l'augmentation significative du nombre de places en crèche, bien sûr ;

- l'accroissement de la mixité sociale dans tous les arrondissements ;

- la construction de logements –économiques en énergie- au Confluent, au Bon Lait, etc.

- l'aménagement des Berges du Rhône, bien sûr, Vélo'V encore, le bio dans les cantines, la gestion écologique des espaces verts, le système d'auto-partage, et enfin, le soutien à l'économie sociale et solidaire.

Tous ces projets, qui ont sans doute incité les Lyonnais à vous renouveler, Monsieur le Maire, leur confiance.

En ce qui concerne le mandat actuel, je voudrais citer les critères sur lesquels je souhaite que toute notre équipe soit jugée au cours et à la fin de ce mandat. Ces critères sont liés aux enjeux du développement durable : cohésion sociale accrue, mode de vie sobre qui évite le gaspillage de nos ressources notamment l'énergie – pétrole en tête bien sûr. Tous critères qui tiennent à la qualité de vie et à la maîtrise du climat. Ce seront donc :

- une prime plus nette donnée à l'utilisation des modes doux : le vélo, les transports en commun, tous les plans de cheminement modes doux qui permettent de se déplacer dans un cadre agréable,

- ce sera encore les actions en matière d'exemplarité de la ville, qui regroupe la pratique des agents et la commande publique, où encore une réflexion et des actions seront menées sur chaque achat de la collectivité. Exemplarité que nous retrouverons en matière d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux comme nous l'avons fait et nous continuerons à le faire dans toutes les nouvelles constructions.

- Enfin, développer et favoriser la démocratie participative et rendre la ville toujours plus agréable pour nos aînés seront deux autres critères d'importance.

Pour terminer, je vous dirai que le groupe des Verts, fort d'une présence renforcée au sein du Conseil municipal, est conscient de l'importance de sa responsabilité pour atteindre, tous ensemble, ces objectifs. Je vous remercie.

M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert, Conseiller municipal délégué : Monsieur le Maire, chers Collègues, je vais essayer de ne pas trop répéter ce que d'autres collègues ont dit.

Je voudrais d'abord dire que ce premier Compte administratif qui est donc le bilan de la dernière année budgétaire du mandat précédent est l'occasion, peut-être, de saluer la gestion qui fut celle de notre Collègue Yvon Deschamps tout au long du mandat précédent.

Tout d'abord, je crois que si l'on aborde les bilans financiers qui nous ont été présentés et si l'on se permet quelques comparaisons, puisque l'on pouvait voir des comparaisons entre la situation en 2001 et la situation en 2007, je crois qu'il faut le faire en les mettant fortement, très fortement même en relation avec le niveau d'investissement réalisé.

Je rappelle que plus de 800 millions d'euros réalisés sur le mandat qui vient de s'écouler, c'est 50 % de plus que le niveau d'investissement réalisé sous le mandat qui avait précédé, entre 1995 et 2001.

Des réalisations donc importantes, dont l'Opposition nous disait en 2001, qu'elles allaient manquer d'ambition et comme les Lyonnais ont très vite vu ce qui se réalisait, et que les chiffres étaient là pour le prouver, on nous a ensuite expliqué qu'on n'arriverait pas à financer et qu'il nous faudrait, soit augmenter les impôts, soit endetter un peu plus la ville.

En réalité, je crois que le mandat qui vient de s'achever restera dans l'histoire de Lyon un mandat au cours duquel beaucoup d'efforts sans précédent ont été réalisés. Je vais en citer quelques uns, notamment :

- l'Enfance : des crèches à l'éducation artistique en passant par effectivement les investissements dans les nouvelles écoles, le périscolaire, etc,

- et puis une inflexion, la première inflexion de la fin du XXe siècle, dans nos politiques urbaines en donnant la priorité au développement durable,

- enfin on aura montré que le rééquilibrage de la ville n'est pas une utopie, qu'il n'y a pas de fatalité à voir certains de nos quartiers se dégrader et y voir y habiter, ceux qui ne peuvent pas habiter ailleurs pendant que d'autres quartiers se développent et n'accueillent que les classes moyennes supérieures.

- enfin, un rayonnement culturel et international fortement renforcé.

Cela a été réalisé tout en gagnant le pari que vous aviez fait, Monsieur le Maire, avec Yvon Deschamps, celui de rétablir les principes fondamentaux de gestion.

On a beaucoup insisté sur la fiscalité maîtrisée, mais je crois qu'on ne le fait jamais assez, 5 % d'augmentation uniquement en 7 ans, ce n'est pas simplement 5 %, c'est aussi une augmentation, en une fois, qui avait été annoncée avant les élections, qui a été tenue et qui n'a pas été faite par paliers, ce qui montre bien la belle anticipation financière qui a été la vôtre, Monsieur le Maire, avec tout votre équipe. Je rappelle que sous le mandat précédent elle était de 7,7 % en 6 ans et en plus par paliers pour un programme d'investissement inférieur.

Donc, une fiscalité maîtrisée. Et de surcroît dans un environnement particulièrement défavorable, une croissance économique atone, qui forcément réduit un peu nos rentrées fiscales, des marchés financiers qui se sont dégradés ces deux, trois dernières années avec une augmentation des taux et vous le savez, une augmentation sans précédent des prix des matières premières et d'énergie.

Et puis des dotations de l'Etat, dont Michel Havard osait dire tout à l'heure, qu'elles étaient correctes : 0,9 % d'augmentation sur 2007,

c'est évidemment, vous le savez, largement en dessous du niveau de l'inflation et si on fait le bilan des dotations de l'Etat pour la Ville de Lyon pour l'ensemble du mandat, et bien, en valeur réelle, elles ont diminué puisqu'elles sont largement inférieures à ce que fut l'inflation sur l'ensemble du mandat.

Donc, évidemment, lorsque l'on décide de maîtriser la fiscalité dans un tel contexte, tout en ayant une politique d'investissement aussi ambitieuse, ce que je rappelais, il faut une gestion exemplaire et c'est cette gestion exemplaire que le Groupe Socialiste souhaite saluer ce soir.

Tout a été dit, je crois, par mes Collègues, sur la maîtrise des dépenses de gestion, sur les économies dans notre politique d'achat. Alors certes, Michel Havard a brandi la menace de l'effet ciseaux, de la diminution, certes, de l'épargne de gestion par rapport à l'année dernière, mais comment ne le serait-elle pas lorsque l'on voit tous les investissements réalisés qu'il faut bien faire fonctionner. Lorsqu'on livre quatre médiathèques, trois gymnases, quatre écoles, tout cela il faut le faire fonctionner et je rappelle que cette épargne de gestion reste supérieure à ce qu'elle était en 2001.

En 2001, l'effet ciseaux menaçait, le cap a été tenu, et il sera tenu malgré le désengagement de l'Etat qui s'annonce. En tout cas la Ville de Lyon n'est pas dans la même situation que l'Etat qui aujourd'hui, connaît une situation telle que ses intérêts d'emprunts constituent le deuxième poste budgétaire et dont le premier ministre lui-même disait que l'Etat était en faillite. Je crois, que personne ici ne pourra dire que la Ville de Lyon est dans une telle situation.

Enfin, c'est une bonne gestion, la preuve en est, le niveau de l'endettement. Je crois que quand on augmente nos investissements par rapport au mandat précédent, de 50 %, qu'on maîtrise la fiscalité, dans le contexte défavorable que je viens de développer et qu'au final, l'endettement est stabilisé, c'est la preuve que la ville a été bien gérée, parce qu'on a investi pour l'avenir sans en reporter la charge sur les générations futures. Je crois que ce sont de bonnes bases pour le mandat qui commence. C'est aussi cela le modèle lyonnais. Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur Julien-Laferrière.

Je dirai quelques mots pour clore ce débat. Tout à l'heure, M. Havard nous disait qu'il serait vigilant. Je lui demanderai s'il le veut bien, d'être aussi actif, pour que l'Etat n'étrangle pas au cours des prochaines années nos collectivités locales.

Je me fais volontiers écho à ce que disait tout à l'heure Mme Gay. Je lis moi aussi les déclarations répétées faites par M. Eric Woerth et qui tendraient à reporter le poids de la faillite de l'Etat sur les collectivités locales. Je veux dire qu'il n'y a qu'à regarder comment les finances de

l'Etat sont gérées, comment les nôtres le sont et je dirai qu'il n'y a pas « photo ». Nous, nous ne dépensons jamais en trois mois, l'intégralité des réserves que nous avons pour s'apercevoir trois mois après qu'effectivement l'Etat n'a plus les moyens de ses besoins.

Les Collègues de la majorité le savent, j'ai toujours dit, lors du premier mandat comme lors du second, même si cela peut apparaître un peu obsessionnel, qu'il faut avoir une rigueur budgétaire de manière à se donner les moyens de réaliser un certain nombre de choses importantes pour la ville.

Je dis, « ne tuez pas nos collectivités locales », car aujourd'hui elles sont encore largement, dans notre pays, le ressort de la croissance. Je le disais lors de la campagne électorale, lorsqu'en matière économique nous sommes passés de l'année 2000 de 140 M€ dans l'investissement immobilier d'entreprises à un milliard 133 millions d'euros, ce n'était pas quelque chose que nous faisons pour l'agglomération lyonnaise, mais pour notre Pays tout entier. Quand, dans le même temps nous passons à un investissement, hier entièrement national, à un investissement qui est aujourd'hui largement irrigué par des capitaux étrangers, je dis dans nos collectivités locales, c'est largement la France que nous enrichissons. Si demain, on devait effectivement, et je vais y venir dans la suite de mon propos, « étrangler » les collectivités locales, c'est largement l'ensemble de notre Pays qui en pâtirait.

Alors, l'attractivité de l'agglomération lyonnaise sur le plan économique, c'est quelque chose d'extrêmement positif, qui a aussi un certain nombre de conséquences au niveau des dépenses. Etre attractif économiquement, c'est l'être démographiquement, mais cela demande, ce que nous avons fait lors du dernier mandat, que nous construisions plus de crèches, plus d'écoles, plus d'équipements collectifs et tout ceci représente un coût en investissement, mais également un coût en fonctionnement et en particulier en personnel. Je demande que personne ne tienne des discours contradictoires. Il nous faut encore plus d'écoles, encore plus de crèches, encore plus de gymnases, encore plus de bibliothèques, mais dans le même temps, nous devons diminuer le nombre de personnel de la Ville de Lyon.

Vous avez cité tout à l'heure, le nombre de personnel que nous avons embauché pour la Ville de Lyon, un certain nombre de postes nouveaux : 120 postes pour cette année et sur ces postes 21 allaient pour les écoles, 31 pour les crèches, 23 pour les bibliothèques, c'est-à-dire que plus de la moitié des postes allait pour des équipements indispensables à la vie des Lyonnais et à l'attractivité économique de Lyon. Aujourd'hui, l'une des données fondamentales, l'ensemble des économistes le disent, c'est que les entreprises viennent investir là où évidemment il y a du substrat économique, mais là aussi où il fait bon vivre. Fournir à leurs enfants des capacités de trouver des places dans les crèches, d'aller dans des écoles bien équipées, d'aller dans des bibliothèques, des gymnases, des centres sociaux, c'est quelque chose de tout à fait indispensable. C'est

vrai que cela a un coût et que nos dépenses de fonctionnement augmentent.

Si vous vous reportez au budget primitif de 2007, vous vous apercevrez que nous avons prévu 3,6 % d'augmentation. Si vous regardez le Compte administratif, nous en sommes à 3,6 %. C'est-à-dire que nous n'avons pas « dérapé » dans nos dépenses, et nous n'avons pas « dérapé » non plus dans les recettes qui dépendent de nous, soit la taxe d'habitation, le foncier bâti, bref l'ensemble des recettes dépendant de la vitalité de la Ville. Où avons-nous « dérapé » ? Sur un point car nous pensions que les recettes provenant de l'Etat allaient être aux alentours de 1,9 %, et qu'elles ont été de 0,9 %.

Monsieur Havard, vous qui faites de temps en temps le marché comme moi, vous connaissez prosaïquement comme moi, l'effet de l'inflation et vous savez que cette dernière n'est pas à 0,9 %. De plus, lorsque nous construisons des écoles, des gymnases, des centres sociaux, vous savez que le coût d'augmentation de la construction est plutôt autour de 4, 4,5 % et non pas de 0,9 %. Cela veut dire que si nous continuons dans les mêmes conditions -et on nous dit que l'année prochaine pourrait être encore pire que l'année qui vient de s'écouler- cela veut dire que l'ensemble des collectivités locales sera complètement étranglé. Il nous faudra faire des choix drastiques, nous ne pourrons plus investir, nous ne pourrons plus construire un certain nombre d'équipements extrêmement importants.

Si nous voulons réaliser le nombre de berceaux que nous avons fixés dans le mandat, et que les Lyonnais nous réclament tous les jours, nous devons avoir les moyens, car lorsque nous nous promenons et que nous rencontrons de jeunes couples, c'est l'une des premières questions qu'ils nous posent pour le prochain mandat. Il faut que nous ayons un certain nombre de moyens financiers, et il faut donc que l'Etat respecte le rythme de l'inflation. Il s'est donné pour lui-même un chiffre d'augmentation qui soit un chiffre d'augmentation « zéro », inflation comprise, nous ne devons pas être en dessous du chiffre de l'inflation, car nous ne pourrons pas faire face aux besoins qui sont les nôtres.

Après, il faudrait qu'il respecte les engagements pris avec les collectivités locales. Grosso-modo, lorsque l'on regarde la dégradation de l'autofinancement brut, on s'aperçoit que nous sommes aux alentours de 6 M€. Mais, j'ai fait le point avec mes services, sur des engagements pris avec l'Etat ou avec des organismes financés par l'Etat, je m'aperçois par exemple, que sur le patrimoine, les engagements pris, contractés avec l'Etat, aujourd'hui il nous manque par rapport à ce qui a été réalisé, 2,6 M€. Sur ce qui concerne la politique du logement, la politique de la Ville, la politique ANRU, il nous manque un million d'euros. Les effets de la réduction du budget de la CAFAL, nous amène sur la seule année 2007, 400.000 euros en moins et cela sera encore davantage pour l'année prochaine. Je sais que mon Collègue du 2^e arrondissement est particulièrement sensible à cela, nous avons acheté de quoi construire des

crèches dans le 2e arrondissement, mais ces crèches nous allons les payer intégralement car la CAFAL a décidé que le 2e arrondissement était un arrondissement non prioritaire et que si la Ville de Lyon voulait construire des places de crèches dans cet arrondissement, elle le ferait avec son propre argent. C'est ce qu'il faut que chacun ait en tête.

Pour la suite, je crois que chacun voit bien que nous avons à la fois une chance et une difficulté. La difficulté c'est que nous rentrons dans une période relativement difficile sur le plan économique et donc les choses ne seront pas forcément faciles. J'ai été Député en 1981 et j'ai subi le reproche de vos amis d'avoir collectivement beaucoup dépensé dans les premiers mois et de ne pas avoir pu faire face à la crise économique qui s'annonçait. Vous avez dépensé beaucoup plus pour des catégories qui n'étaient pas forcément les plus prioritaires et aujourd'hui, nous sommes devant une crise économique qui est sans doute une des plus graves que nous ayons subie, du fait de deux points :

- Premier point, ce qui se passe effectivement avec la crise financière. Je crois qu'une réflexion sur les « sub-primes » aux Etats-Unis peut amener à repenser tous les discours qui étaient tenus sur le fait « *endettez-vous, endettez-vous, achetez votre logement* », par exemple sur « *40 ans, 45 ans* », etc... et « *tout ira pour le mieux* ». « *Donnez des crédits pour tout le monde* » et « *endettez-vous, endettez-vous* » et à un moment donné, le système saute. Je constate d'ailleurs que lorsque le système saute, on se retourne, même les plus libéraux, vers les banques centrales pour leur demander de mettre un peu d'argent (quand je dis « un peu d'argent », c'est beaucoup d'argent !) au pot pour sauver le système. Et les plus libéraux tendent vers un peu plus de régulation dans les mouvements économiques.

- Le deuxième point sur lequel nous allons être confrontés, c'est évidemment la crise des matières premières et en particulier l'augmentation du pétrole. Sauf que j'avais fait faire pour la Communauté urbaine une petite étude il y a environ 1 an ½ sur l'augmentation du pétrole et ses conséquences. A l'époque, on disait, nous sommes à la moitié des effets de la crise pétrolière de 1979. En 1 an ½, nous avons dépassé les effets de la crise pétrolière et la hausse du pétrole a été du même niveau, voire plus important, que celui de la crise pétrolière de 1979.

Cela nous demande à repenser l'ensemble de notre système économique, de repenser notre agglomération. Et donc dans les choix que nous ferons demain –et ce n'est pas forcément par la ville de Lyon seulement que ces choix se feront- nous ferons le choix du développement des transports en commun, d'une densification de l'urbanisme autour des lignes des transports en commun de manière à inciter les gens à prendre ces lignes, à déposer leurs voitures dans les parkings relais de la périphérie et que pour nous-mêmes, nous appliquerons ces propres lignes de diminution de nos dépenses énergétiques.

Nous sommes dans un nouveau mandat et je crois que nous pouvons être optimistes pour la Ville de Lyon. Quand je vois un certain nombre de villes, leur développement économique ou plutôt, leur absence de développement économique, les difficultés financières dans lesquelles aujourd'hui elles sont (et j'invite les membres de l'Opposition à regarder les comptes administratifs d'un certain nombre de villes qui sont parmi vos amies, je ne citerai pas Marseille mais il y en a toute une série d'autres) qui sont dans des situations extrêmement difficiles comparées à la Ville de Lyon, vous verrez que nous sommes effectivement dans une situation privilégiée.

Nous allons plus que jamais investir dans l'innovation : innovation économique, innovation urbanistique, innovation sociale, de manière à ce que la Ville de Lyon puisse aller de l'avant et continuer à être une référence non seulement en France mais j'espère au niveau européen.

Mesdames et Messieurs, ce Compte administratif est un compte charnière entre ce que nous avons fait ces 7 ans et ce que nous ferons dans les 6 ans qui vont venir. Je veux dire aux Lyonnais que nous allons continuer sur la même trajectoire et qu'aujourd'hui, parce que nous ne partons pas de rien mais que nous sommes déjà sur une pente ascendante extrêmement forte, dans 6 ans, l'agglomération lyonnaise et la Ville de Lyon seront encore transformées de manière considérable et ce qu'ils ont vu pendant les 7 dernières années ne sera rien par rapport à ce qu'ils vont voir dans les 6 prochaines.

Mes chers Collègues, je vais maintenant donner la Présidence à Mme Pesson pour que vous puissiez voter ce Compte administratif. Merci.

(Applaudissements.)

Mme PESSON Alexandrine, Présidente : Mes chers Collègues, conformément aux articles L 2121-14 et L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, je sou mets à vos suffrages le Compte administratif 2007 de M. le Maire. Vous avez sur vos pupitres les chiffres du décompte. Afin d'en éviter une lecture fastidieuse, je vous propose de vous y reporter. Sans autre commentaire de votre part, je vous demande donc :

- d'approuver dans son ensemble le Compte administratif 2007 soumis à votre examen tant du budget principal que des budgets annexes ;

- d'arrêter les restes à réaliser des sections d'investissement et de fonctionnement tant en dépenses qu'en recettes du budget principal et des budgets annexes tels que présentés ci-avant et détaillés dans l'état spécifique, annexe au Compte administratif 2007 ;

- de déclarer toutes les opérations de l'exercice 2007 définitivement closes et les crédits non employés annulés.

Je mets aux voix le Compte administratif qui nous est proposé par M. le Maire pour l'exercice 2007. Que ceux qui ne sont pas d'avis de l'approuver veuillent bien lever la main. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ?

(Les Groupes Ensemble Pour Lyon et Lyon – Démocrate – MODEM se sont abstenus.)

Je vous remercie. Le Compte administratif est approuvé. Nous allons demander à M. le Maire de revenir.

Monsieur le Maire, j'ai l'honneur de vous rendre compte que votre Compte administratif 2007 a été adopté à la majorité municipale. Je vous remercie.

(Applaudissements.)

(Adopté.)